



## **E-Cho / é-biocarburant pour l'aviation Un an de concertation confirme les dangers d'un projet industriel aberrant.**

Elyse Energy base son projet de production de é-biocarburant pour l'aviation et le transport maritime sur l'approvisionnement de son site industriel avec la biomasse forestière disponible dans une zone toujours aussi vaste qu'imprécise. L'entreprise compte mobiliser d'autres sources de biomasse (biomasse agricole, résidus des produits bois transformés, déchets verts ...) Mais ces sources ne sont pas utilisables à court terme, en raison des « conflits d'usages sur le bois secondaire » et des « filières agricoles à structurer complètement » et de difficultés d'accès à certains espaces en montagne. Par conséquent, la seule biomasse mobilisable pendant les trois premières années et sans doute les années suivantes, serait le bois forestier accessible. Les participants à la réunion de concertation sur le projet ont fait remarquer que la capacité à mobiliser ce bois ne prend pas ou peu en compte, l'impact de plus en plus sensible du changement climatique, ni la demande en bois d'autres acteurs de la filière bois. L'expert indépendant mandaté par la CNDP a en particulier souligné que : *« Dans l'état actuel ,la méthode employée (-par Elyse énergie-) surestime la disponibilité par rapport à notre analyse, en comptant notamment sur une mise en accessibilité optimiste. Il faut compléter l'étude de gisement par une vision prospective de la ressource (impact du changement climatique) et des conflits d'usages pour définir une stratégie de moyen terme.*

Les représentants des associations et des Schifters ont rappelé, citant les récentes publications des scientifiques et des professionnels, que la production de « é-bio-kérosène » à base de biomasse forestière ne peut être généralisée sans mettre en péril la stratégie nationale bas carbone et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Au niveau local, il ne reste déjà plus de ressource disponible pour satisfaire tous les projets faisant appel à la biomasse forestière.

Il est ainsi apparu, plus d'un an après le lancement du projet, que l'entreprise Elyse-Energie n'était toujours pas en capacité de boucler un plan d'approvisionnement crédible sans déstabiliser le secteur, alors que le projet nécessitera un investissement de 2 milliards d'€ - dont une forte mobilisation de subventions publiques dans le contexte budgétaire hélas bien connu-.

Les associations ont également attiré l'attention sur les nombreuses incertitudes techniques persistantes du projet E- CHO . Aucun projet du même type n'a réussi dans le monde jusqu'à ce jour. Le représentant de forêt Vivantes Pyrénées, expert industriel, a rappelé que « Passer d'un pilote à l'échelle industrielle n'est pas évident pour ce type de process et le porteur de projet ne donne toujours pas d'informations crédibles sur ces process. » En outre, pour produire ces nouveaux carburants il faut produire de l'hydrogène ce qui nécessite la consommation d'énormes quantités d'électricité et d'eau, ce qui reste problématique. De plus, concernant l'hydrogène les risques d'explosion de ce gaz hautement réactif inquiètent les riverains. Le site d'implantation de l'électrolyseur de 520 MW, d'une taille encore jamais testée, se situe à environ 150 m d'une route départementale très fréquentée et des premières habitations.

Ainsi , plus d'un après le lancement de la concertation sur ce projet industriel hors normes, les incertitudes sur sa pertinence ne cessent de s'aggraver. Les doutes sur la capacité à collecter la biomasse indispensable

sont de plus en plus importants et les incertitudes concernant les process ne sont toujours pas levés. En revanche les dangers d'un tel projet sont de plus en plus évidents : accélération du basculement vers un puits de carbone forestier négatif, risques d'explosion lié à l'implantation de l'unité de production d'hydrogène sur un site non sécurisable, accélération de la concurrence et des tensions pour l'accès à la ressource bois locale, à l'eau et à l'électricité.

Le Cade confirme donc son opposition à ce projet . Il appelle les citoyens et les associations à accentuer leur mobilisation. Ses représentants continueront à participer à la concertation en cours en maintenant leur vigilance. Pour le CADE, seule une modération dans le trafic de l'aviation permettra de maîtriser les excès d'émissions de GES de ce secteur.

*Pour informer et débattre du projet de production industrielle , sur le site industriel de Lacq, de carburant décarboné pour l'aviation et le transport maritime, une concertation a été lancée à l'automne 2023 . Elle est pilotée par la Commission nationale du débat public (CNDP). Le jeudi 12 décembre, une nouvelle réunion du comité de suivi de cette concertation a eu lieu à Pau. Un représentant du CADE participait à cette réunion qui regroupait plusieurs associations environnementales du collectif « forêts Vivantes Pyrénées-TPMF-PLC », les représentants du groupe des Schifters de Pau, des représentants des industriels de la filière bois, les élus du territoires et les responsables de la start-up Elyse-Energie, porteur du projet industriel. Cette séance était consacrée à l'examen de l'approvisionnement en bois du futur complexe industriel. Un expert indépendant, mandaté par la CNDP et spécialiste de la gestion de la biomasse, participait à cette réunion.*

Contact :

Victor Pachon :06 7048 0705

Jacques Descargues : 06 2449 1536